

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions
- TPSGC
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0A1 / Noyau 0A1
Gatineau
Quebec
K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Mainframe & Business Software Procurement Division
/ Div des achats des ordi principaux et des logiciels de
gestion
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
4C1, Place du Portage III
Gatineau
Quebec
K1A 0S5

Title - Sujet GCDOCS MIGRATION TOOL	
Solicitation No. - N° de l'invitation EN869-141670/A	Amendment No. - N° modif. 010
Client Reference No. - N° de référence du client 20141670	Date 2014-10-06
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$EEM-006-27829	
File No. - N° de dossier 006eem.EN869-141670	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2014-10-20	
Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Quenville, Elizabeth	Buyer Id - Id de l'acheteur 006eem
Telephone No. - N° de téléphone (613) 937-2727 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Modification n° 010**Demande de soumissions n° EN869-141670/A****Solution Logicielle et des Services de Migration des Documents à Multiples Facettes (SLSMDMF)**

Cette modification a pour but de répondre aux questions sur la présente demande de soumissions telles que détaillées à la section A..

SECTION A – QUESTIONS ET RÉPONSES

#	Question	Réponse
62	En se référant à Annexe A, Énoncé des besoins, l'exigence obligatoire O-14 et modification n° 006 au demande de soumissions, modification numéro 3: Comment cette exigence sera-t-elle évaluée?	La réponse sera évaluée en fonction de l'option choisie par le fournisseur (1, 2, 3 ou 4) - le soumissionnaire répond au critère ou non. Pour les options 1 ou 2, le soumissionnaire doit fournir les coordonnées des organisations clientes afin de vérifier le client, le nombre d'utilisateurs, le nombre de documents transférés et la date de migration au cours des trois dernières années. Pour les options 3 et 4, il faut présenter l'attestation officielle et en vigueur de l'éditeur de logiciels. L'exigence obligatoire ne peut être respectée si l'éditeur de logiciels n'a pas l'attestation nécessaire.
63	En se référant à Annexe A, Énoncé des besoins, l'exigence obligatoire O-2: Est-ce qu'il faut respecter une convention d'appellation particulière?	Non, il n'y a pas de convention d'appellation à respecter.
64	En se référant à Annexe A, Énoncé des besoins, l'exigence obligatoire O-3: Est-ce qu'une interface de programmation répondrait à cette exigence?	Si par programmation vous entendez une interface non graphique, oui une interface de programmation répond à cette exigence.
65	En se référant à Annexe A, Énoncé des besoins, l'exigence obligatoire O-3: Est-ce qu'un fichier de configuration de type texte répondrait à cette exigence?	Non, un fichier de configuration de type texte ne répond pas à cette exigence car il ne s'agit pas d'une interface.
66	En se référant à Annexe A, Énoncé des besoins, l'exigence obligatoire O-9: Est-ce que l'API de services Web REST du serveur de contenu OpenText Web sera disponible? Ou est-ce que le fournisseur retenu sera limité à la version SOAP?	L'API de services Web REST n'est pas disponible avec la version 10 de Content Server. Ainsi, le fournisseur retenu devra se limiter à la version SOAP.
67	En se référant à Annexe A, Énoncé des besoins, l'exigence obligatoire O-16: La phrase « Le logiciel doit fonctionner, être complet et satisfaire aux exigences de la demande de soumissions »	La phrase « le logiciel doit fonctionner, être complet et satisfaire aux exigences de la demande de soumissions » ne laisse pas sous-entendre que les

	laisse sous-entendre que toutes les exigences cotées sont maintenant obligatoires. Est-ce correct? Dans la négative, veuillez expliquer ce qui vous entendez par « satisfaire aux exigences de la demande de soumissions », en n'oubliant pas qu'il s'agit d'une exigence obligatoire.	exigences cotées sont obligatoires. Cela signifie que le logiciel doit répondre aux exigences décrites dans l'invitation et qu'il doit être conforme à toutes les exigences obligatoires et obtenir la note de passage aux exigences cotées. Cela ne signifie pas que le logiciel doit répondre à toutes les exigences cotées.
68	En se référant à Annexe A, Énoncé des besoins, l'exigence cotée C-1: Veuillez confirmer que « tous les dépôts » fait référence à des systèmes de fichier réseau (disques partagés) et aux dépôts du SGDDE seulement.	Le Canada confirme que « tous les dépôts » fait référence à des systèmes de fichier (lecteurs partagés) et aux dépôts du SGDDE seulement.
69	En se référant à Annexe A, Énoncé des besoins, l'exigence cotée C-1: Veuillez expliquer ce qui représenterait « uniquement des différences itératives ».	Le terme itératif fait référence au processus de gestion des modifications des documents.
70	En se référant à Annexe A, Énoncé des besoins, l'exigence cotée C-1: Qu'elle est la différence entre un changement itératif et un changement « majeur »? Est-ce que les changements à l'ordre du contenu s'appliquent? Quelle portion du texte doit changer? Est-ce que le remplacement du mot « accepté » par « rejeté » modifie la signification d'un document?	Un changement important est un changement apporté au fondement d'un document final, alors qu'un changement itératif représente le processus de gestion des modifications d'un document, qu'elles soient petites ou grandes. Les changements à l'ordre du contenu s'appliquent. La portion du texte à changer n'a pas encore été déterminée. Oui, le remplacement du mot « accepté » par « rejeté » modifie la signification d'un document.
71	En se référant à Annexe A, Énoncé des besoins, l'exigence cotée C-2: Par « aliéner », voulez-vous dire « désigné pour suppression », « désigné comme étant éliminé », « omis pendant la migration », « détruit », ou une autre définition?	Le terme aliéner signifie désigné pour suppression. Un rapport doit être créé aux fins de validation par le client avant la suppression d'un document.
72	En se référant à Annexe A, Énoncé des besoins, l'exigence cotée C-4: Les tables de vérification dans le serveur de contenu ne sont pas disponibles par l'entremise de l'API de services Web du serveur de contenu OpenText requis à l'exigence O-9. Est-ce qu'une autre méthode de rédaction de ces dossiers sera fournie?	Le Canada n'a pas une attitude prescriptive des méthodes à utiliser pour la rédaction des dossiers.
73	En se référant à Annexe A, Énoncé des besoins, l'exigence cotée C-8: Étant donné que la modification de la sécurité des fichiers dans les systèmes de fichiers et documents électroniques exige un accès à titre d'administrateur, pouvez-vous confirmer si un tel accès sera accordé?	Comme il s'agit d'une exigence cotée, vous devez spécifier les conditions qui vous permettent de la respecter. L'entrepreneur aura un accès d'administrateur aux systèmes.
74	En se référant à Annexe A, Énoncé des besoins, l'exigence cotée C-10: Est-ce que cette exigence	Cette exigence s'applique aux systèmes de fichiers ET aux documents électroniques.

	s'applique aux systèmes de fichiers, aux documents électroniques, ou au deux?	
75	En se référant au Demande de soumission, Section 6.1, Exigences Relatives à la Sécurité: Si les exigences relatives à la sécurité ne sont pas traité par la date de clôture, que dois-je faire pour procéder avec la soumission?	Les exigences relatives à la sécurité qui sont énoncées dans la section 6.1 de la demande de soumissions doivent être satisfaites avant l'attribution du contrat. Il n'est pas nécessaire que ces exigences soient satisfaites à la date de clôture de la demande de soumissions. Une soumission qui n'est pas conforme aux exigences relatives à la sécurité à cette date ne sera pas rejetée seulement pour cette raison.
76	En se référant au Modification au Demande de Soumission numéro 7 question et réponse 46, et modification 1: Pourriez-vous préciser ce qu'on entend par ce qui suit : « Les liens rétablis doivent mener vers les documents nouvellement migrés dans GCDOCS »? S'il faut préserver les liens (conformément à la première phrase de l'exigence C-5 modifiée) dans le document cible, quels liens seront rétablis?	Les liens à des documents existant comme ceux dans le SGDDE doivent être conservés dans le document après sa migration dans GCDOCS. L'outil proposé doit donc établir de nouveaux liens dans GCDOCS qui reproduisent ou conservent les liens existant.

**TOUTES LES AUTRES TERMES ET CONDITIONS DE LA DEMANDE DE
SOUMISSIONS DEMEURENT INCHANGÉES**